

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

CGT

BOURSE DU TRAVAIL : 19, PLACE SAINT-SERNIN - 31070 TOULOUSE CEDEX

N° 71. OCTOBRE 1989

**ASSISES REGIONALES
DU
SECTEUR PUBLIC
ET NATIONALISE**

janvier 1990

EDITO

Ce bulletin du COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES, est consacré dans son intégralité aux SERVICES PUBLICS.

Faisant suite à la REUNION REGIONAL DU 24 OCTOBRE 1989, dont le rapport est publié dans son intégralité, il se fixe un double objectif :

- ° Approfondir la réflexion de nos militants sur l'enjeu que constitue le SECTEUR PUBLIC ET NATIONALISE, dans la crise, la cohérence et l'ampleur des attaques qui lui sont portées, tant par le Patronat que le Gouvernement.
- ° Préparer activement dans le concret et surtout dans la dimension régionale, les ASSISES REGIONALES DES SECTEURS PUBLICS ET NATIONALISES, pour la mi-janvier, réunissant le SECTEUR PUBLIC ET NATIONALISE, mais aussi le SECTEUR PRIVE, nos directions d'unions départementales et d'unions locales.

Dans cette dernière période, mais de fait depuis 1986, des luttes importantes, massives et répétées, se déroulent pour faire front aux coups portés, entraînant dégradation de la situation des personnels, de la mission de SERVICE PUBLIC, en réponse aux besoins des usagers.

L'échéance de 93 entraîne une accélération et un approfondissement du processus engagé.

Nous sommes en deçà des possibilités de mobilisations et de son expression, aux travers des luttes.

Et c'est bien là, que nous devons porter nos efforts en nous posant la question: "Par quel bout le prendre?".

A notre sens, une seule réponse possible: Partir des questions revendicatives qui sont, facteurs premiers à cette mobilisation, mais permettent aussi d'aborder les questions de fond. Et dans leur conjugaison, sont éléments communs au renforcement de la C.G.T.

Le SECTEUR PUBLIC ET NATIONALISE est un levier important d'issue à la crise capitaliste. Il a en effet, non seulement une mission de SERVICE PUBLIC en réponse aux besoins sociaux et économiques, mais capacité d'être élément moteur de coopération, entre services publics d'une part, mais aussi entre public et privé, à l'échelle des régions, du pays, de l'Europe.

Nous devons tous nous attacher à préparer méthodiquement ces ASSISES REGIONALES, auxquelles participera la direction confédérale, car elles contribueront, nous en sommes persuadés, à alimenter un élargissement des luttes actuelles. Ainsi, sur la base du rapport, la préparation doit se faire:

- ° au plan des professions bien sûr et à tous les niveaux: régional départemental, local, à l'entreprise.

- ° au niveau interprofessionnel dans les unions départementales et les unions locales, car c'est là où les cohérences d'ensemble commenceront à se faire jour.

N'attendons pas le début janvier pour mettre les choses en route, le climat revendicatif actuel est un terrain fertile pour engager ce vaste débat.

Il n'y a pas contradiction entre les luttes, leur développement et la réflexion. Bien au contraire.

HENRI ARCOUTEL,

DOCUMENT PREPARATOIRE AUX ASSISES

Notre décision de tenir aujourd'hui une Journée d'Etude avec les responsables régionaux de Secteurs Publics et Nationalisés, les représentants des directions des huit Unions Départementales de MIDI-PYRENEES, est le résultat d'une réflexion du Secrétariat du COMITE REGIONAL C.G.T., en partant de constat suivant.

Tous, quel que soit le degré d'engagement, d'avancées, font l'objet de mise en oeuvre d'un processus d'éclatement, de non réponse accrue aux besoins sociaux et économiques de la région, du pays, de suppressions d'emplois, de casse des statuts, de précarisation de l'emploi, de déqualification, d'érosion continue des salaires, du pouvoir d'achat, d'aggravation des conditions de travail des personnels...

Bref, d'une dégradation continue de sa mission à la fois sociale et économique.

Bien évidemment, ces différents aspects n'ont pas un caractère propre à notre Région. Ils s'inscrivent dans un ensemble concrètement analysé au 43 EME CONGRES, à la fois dans son étape actuelle et dans la perspective prévue de l'Echéance Européenne.

Mais, ce qui nous a paru important et nécessaire de faire, à partir de cette initiative, c'est de bien cerner la réalité de cette situation sur MIDI-PYRENEES, de bien percevoir collectivement la cohérence d'ensemble, les étapes ou nous en sommes, les destructions et recompositions en cours dans les différents secteurs et qui ne sont pas forcément au même niveau, les objectifs qu'ils se sont fixés.

Nous avons tous, nous semble-t-il besoin de cela, pour mieux alimenter notre réflexion, notre analyse, la mettre au service du développement des luttes en la faisant partager.

Mais, je le souligne encore, à partir de ce qui se passe ici en MIDI-PYRENEES, des conséquences que cela engendre pour aujourd'hui et pour demain.

Chacun ici dans le cadre de ses responsabilités, embrassé de manière certainement assez précise, ce qui se produit dans son secteur professionnel sur le terrain.

Tout comme il maîtrise la stratégie d'ensemble du gouvernement, dans son application sur la branche concernée.

Ce qu'il nous manque, en partie, aux uns et aux autres, c'est d'avoir à la fois et cette vue sectorielle et celle d'ensemble de manière la plus concrète possible.

C'est donc prioritairement cela l'objet de notre initiative. Nous n'allons pas procéder à un examen descriptif exhaustif de ce qui se passe dans chaque secteur. D'ailleurs, le voudrions nous, nous aurions certainement du mal à le faire avec précision.

Mais la discussion permettra d'apporter en ce domaine. Il ne s'agit pas d'une clause de style, si dans la convocation, nous avons avancé l'idée de préparer cette réunion avec la direction syndicale.

Pour autant, nous semble-t-il, il ne faudrait pas que le débat se cristallise sur un catalogue des attaques portées, branche par branche, mais ^{art} partout des exemples les plus marquants, les plus illustratifs, nous portions bien ainsi notre réflexion sur l'ensemble. Cela afin de mieux appréhender les interfaces, y compris avec le Secteur Privé et d'y apporter la réponse syndicale qui s'impose.

A cet égard, nous pensons aussi qu'il y a besoin d'échange, de confrontation, sur l'état d'esprit de nos militants, des syndiqués, des salariés dans chaque secteur.

Sur notre façon d'appréhender de manière la plus efficace possible, pour mobiliser, mettre en échec leur stratégie et faire du secteur public et nationalisé un outil moderne, répondant aux besoins des salariés et de l'économie régionale, un outil d'issue à la crise.

Disant cela, le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES, prend évidemment en compte toute l'analyse, l'impulsion, les orientations de chaque Fédération en ce domaine.

Il est clair pour nous tous, comme je l'ai déjà souligné, qu'il s'agit bien d'une stratégie venant du plus haut niveau de l'Etat, en accord complet avec BRUXELLES.

Mais pour autant, la Région constitue un échelon important d'application de celle-ci. La décentralisation est un fait. Des pouvoirs ont été transférés... Les Conseils Régionaux, les Préfets de Région, les C.C.I., jouent un rôle actif dans la mise en œuvre de la stratégie au service du Capital.

Le Xè Plan et les Contrats de Plan Etat-Région, sont aussi éléments à prendre en considération. Et si on peut dire que chaque Région est dans cette situation, on ne peut pas ne pas prendre en compte les particularités, les diversités, qui font qu'à une orientation d'ensemble, les attaques portées peuvent être multiformes, décalées dans le temps, ou géographiquement. (Ne serait-ce qu'en lien avec des luttes).

Nous pouvons et devons à partir de là, avoir à envisager, nous semble-t-il des initiatives, dont la forme ne peut-être à priori, mais pouvant aller pourquoi pas, à des initiatives de luttes coordonnées au plan de la Région.

Nous proposons d'ailleurs, que cette première étape, puisque nous l'avons qualifiée ainsi, trouve un prolongement naturel au travers d'assises régionales du secteur public et nationalisé en MIDI-PYRENEES, vers la mi-janvier.

En partant de notre réflexion d'aujourd'hui, elle pourrait prendre la forme d'une journée de travail, rassemblant 250 militants, des secteurs concernés bien sûr, mais aussi du privé, avec nos directions d'unions départementales et d'unions locales.

Cela permettrait à notre sens d'affiner notre analyse à partir des réalités concrètes, de la faire partager de manière large. D'en dégager ensemble les axes d'actions communes à mettre en oeuvre, à partir des revendications des salariés dans chaque secteurs, de leur cohérence, de leurs convergences.

Nous sommes bien, nous semble-t-il, en phase avec les orientations du 43EME CONGRES et dans leur mise en oeuvre.

Après cette introduction, je voudrais aborder successivement trois parties.

° L'ENJEU DU SERVICE PUBLIC ET NATIONALISE DANS LA CRISE CAPITALISTE ET L'INTEGRATION EUROPEENNE.

° LES MECANISMES DESTRUCTURANTS MIS EN OEUVRE.

° LA REPONSE REVENDICATIVE SYNDICALE A Y APPORTER AU TRAVERS DE LA MOBILISATION ET DU DEVELOPPEMENT DES LUTTES.

ooo000ooo

I. L'ENJEU DU SECTEUR PUBLIC ET NATIONALISÉ DANS LA CRISE, L'INTEGRATION EUROPEENNE.

Le Secteur Public et Nationalisé constitue en France, une donnée de premier plan pour l'analyse des conséquences de la crise de valorisation de Capital et ses tentatives de solutions européennes et multinationales.

A la fois propriété publique, moyen d'intervention économique (en 1982 l'appareil productif public représente 50% de l'activité totale de l'industrie française, 22% du PIB et 29% des exportations industrielles) et outil de réalisation des prestations de service public.

Le secteur public et nationalisé s'inscrit dans la conscience collective des salariés comme élément de progrès, malgré la pression des rapports sociaux de classe qui anime leur direction, les ministères!

Ils sont le produit de ce qui caractérise les luttes de classes en France. A savoir, les besoins du Capital au cours de son développement et les luttes populaires.

Mais il est aussi représentatif de ce qui a dans notre pays structuré l'identité nationale et la naissance, puis la consolidation de la nation française.

Ces trois paramètres coexistent et il faut le souligner au moment où se profile l'échéance européenne.

1°) Une Construction empreinte de la lutte des classes.

C'est au temps de sa puissance ascendante que la bourgeoisie française a élaboré cette construction juridique qui fonde une conception du service public unique au monde.

Dans cette conception, sa mission fondamentale consiste à poursuivre constamment des fins d'intérêt public.

Cela implique: la nécessité du fonctionnement du service, la satisfaction de l'intérêt général, le principe d'égalité permettant à chaque citoyen l'accès, quel que soit ses ressources. L'égalité des citoyens prime sur les conditions de rentabilité financière.

Les réalités n'ont pas toujours été conformes à ces principes. Mais cela n'en diminue pas la portée.

Dans les faits, le secteur public et nationalisé a permis à la bourgeoisie d'acquiescer à frais limités, supportés d'ailleurs par la collectivité nationale et plus encore par les collectivités territoriales, une certaine stabilité.

Elle n'a pas fait plus qu'il n'était indispensable, sauf lorsqu'elle y était contrainte par les luttes.

Elle n'a pas manqué par ailleurs d'user très tôt de la couverture du secteur public pour drainer des moyens, organiser le financement collectif d'activités qui concouraient à l'accumulation des capitaux, du profit.

Avec la crise, elle s'est employée à dévoyer de plus en plus le service public en fonction des intérêts du grand Capital.

Cependant, le secteur public et nationalisé, a toujours été l'un des terrains où s'affrontaient des intérêts contradictoires. L'un de ceux où la poussée des forces populaires et des forces de progrès, imposait le mieux la prise en compte d'exigences à caractère collectif.

Il en résulte aujourd'hui, que le secteur public et nationalisé, est à la fois pour partie ce que les luttes sociales en ont fait, et pour partie, tel que les forces dominantes l'ont construit.

C'est-à-dire, avec des aspects hautement positifs et d'autres qui le sont beaucoup moins.

Mais surtout, ce qui importe de bien appréhender tout en prenant en compte les coups portés, la dégradation qui s'en est suivie, ce sont les possibilités, les potentialités dans les domaines où pratiquement seul, il est en état de répondre aux besoins réels des gens et du pays.

En parlant des besoins, nous n'avons pas une vue limitative bien au contraire. Ils sont nécessité, tant dans les possibilités d'être offert à tous, que dans celle d'accès, donc un lien direct avec le pouvoir d'achat, son évolution, sa progression.

Qu'il s'agisse des besoins matériels: se soigner, se loger, avoir un environnement convenable, des transports adaptés...

Se chauffer, s'éclairer, communiquer par lettre, par téléphone, par des techniques nouvelles, de façon rapide et sûre.

Ou bien qu'il s'agisse de besoins d'enseignements, de formations, de sports, de culture, de recherche... une télévision de qualité pluraliste, qui enrichit autant qu'elle informe ou distrait.

Bref, tout ce qui correspond aux besoins des hommes dans une économie moderne où les sciences et les techniques, leur évolution, sont à la fois porteuses de besoins nouveaux et de ressources potentielles importantes pouvant soit, être mises au service du Capital, à l'accumulation de profits, soit utilisés en réponse aux exigences des hommes, des femmes, des jeunes, qui s'expriment fortement au travers des luttes actuelles, de manière quelque peu nouvelle.

Or, je pense que dans notre réflexion, à partir de la question: Répondre aux besoins, nous devons bien appréhender et valoriser le potentiel existant dans sa réalité, ainsi que ses capacités de réponse.

Ca ne fait pas le compte certes et on ne peut pas dire que d'une manière globale il n'y a pas retard, voire recul par rapport aux exigences de la population.

Mais prenant en compte ce qui nous concerne plus particulièrement, soit la région MIDI-PYRENEES. Nous avons bien subsistance d'un maillage relativement dense de service public sur l'ensemble des 8 départements, sans en occulter la dégradation, mais, cela i constitue un point d'appui certain pour les luttes.

Formation, santé, transports, poste et télécommunication, énergie, route... irriguent de manière importante les communes de la région.

Disant cela, nous ne faisons pas l'impasse sur les racines du mal qui minent l'ensemble dans leur complexité, leurs imbrications et donc leurs conséquences, par rapport aux usagers. Pas plus qu'il y a de notre part, abstraction des dangers qui pèsent aussi sur l'ensemble, les transferts, les suppressions.

2°) Modernisation, Rénovation " Que recouvrent ces concepts ?"

En rappelant cette réalité, notre volonté de mettre l'accent sur le rapport contradictoire existant tant pour les usagers que pour les salariés vis-à-vis du secteur public et nationalisé.

- il y a d'une part, un attachement fort à la notion de service public,
 - il y a d'autre part, grande satisfaction à la fois du personnel et des usagers, par rapport aux missions fondamentales incluant les besoins nouveaux.
- ../

Cette situation, nous en connaissons les causes: réductions des moyens, baisse des effectifs, conditions de travail aggravées, non reconnaissances des qualifications et manque de formation... et bien évidemment leur corollaire, les insuffisances, au niveau du service rendu au public.

Or, le pouvoir politique, s'appuyant sur une situation objective créée en continuité par les gouvernements successifs, engage le fer sur le thème d'une campagne idéologique

"Modernisation - Rénovation" d'une redoutable efficacité de masse, dans le but de légitimer la politique menée, que l'on veut accélérer pour qu'elle passe à un stade supérieur.

Il nous faut absolument clarifier ce concept son contenu réel, ce qu'il recouvre exactement, car il n'est pas sans impact.

Pour cela examinons la situation qui est contrastée. Cohabitent en effet des secteurs ou partie de secteurs où une modernisation existe réellement et d'autres, où se sont accumulés des retards conséquents.

Il ne faut pas oublier que le plus grand parc informatique existant est celui de la fonction publique. Que toute une série de technologie nouvelles, de techniques de pointes, sont utilisées par et dans les secteurs publics.

Dans la Santé par exemple, mais aussi à EDF, à la SNCF, aux P et T ...

On ne peut dire qu'il y a état de sous-développement généralisé y compris au niveau des techniciens, des hommes et des femmes. Des comparaisons positives, peuvent être faites avec d'autres pays européens.

En même temps, on peut affirmer que des retards spécifiques se sont pour la première fois marqués dans plusieurs secteurs, par exemple l'Education, l'Enseignement Supérieur, la Recherche, dûs directement à la politique d'austérité plus draconienne qu'ailleurs.

Mais pour l'ensemble, la conjugaison de la baisse des moyens financiers et humains, et le maintien des formes traditionnelles: cloisonnement, bureaucratie, organisation hiérarchique, découpage arbitraire en niveau, organisation du travail, ne favorisant pas l'initiative personnelle, sont sources de difficultés croissantes.

Il y a casse certaine du secteur public. Mais nous ne pouvons pas de manière abrupte dire qu'il y a casse systématique et généralisée. On serait un peu courts.

L'ensemble entraîne gâchis, inefficacité, mécontentement légitime et compréhensible tant des personnels, que des usagers.

3°) Le secteur public et nationalisé obstacle réel, à la marche en avant dans l'Intégration Européenne.

C'est sur terrain que gouvernement et patronat ont décidé d'engager une vaste réforme de structure.

On ne peut être que frappés par la place qu'occupent les services publics dans la charte européenne, que les patrons ont adopté. Quel est ce débat?

Patronat, gouvernement et aussi un certain nombre de forces politiques et sociales, se retrouvant sur le créneau du consensus, considèrent que grosso-modo, l'essentiel des objectifs que s'était fixé le Capital sont atteints ou en cours de réalisation dans le secteur privé.

Adaptations structurelles, remises en cause d'un certain nombre de droits...(fléxibilité, salaires, grilles...), réalisées pour permettre l'accroissement de rentabilité, de la compétitivité dans la perspective notamment de l'échéance européenne, sont bien engagées. L'armature existe, il faut maintenant accélérer (cf PERIGOT) Europe douce - Europe dure).

Par contre, le constat dressé, fait ressortir que là où on bloque, c'est ce qui reste en marge pour l'instant de ce processus à l'étape nouvelle de la stratégie du Capital, c'est l'ensemble de la zone service public.

Il n'est pas étonnant que le projet du 10^e Plan, ait fixé dans les objectifs sur les grandes questions que doit affronter la France dans le cadre de l'échéance européenne, soit l'engagement de modifications profondes baptisées "Modernisation Rénovation de l'ensemble du Secteur Public"!

Le Pacte de Croissance proposé par ROCARD s'inscrit bien dans cette démarche. Les restructurations engagées dans le secteur public, constituent les pièces maîtresses d'un dispositif pour remodeler en profondeur le secteur public dans la société française.

On ne peut considérer à priori que l'objectif essentiel est la "casse" du service public par suppression pure et simple ou privatisation.

Certes, la volonté du Capital de s'approprier un certain nombre de domaines existe. Mais il se fixe aussi des objectifs d'appropriation interne d'un certain nombre de services pour en faire la base logistique fondamentale des adaptations auxquelles il a besoin de procéder.

La raison de ce besoin tient au fait que l'avenir économique de la France est considéré devoir se bâtir, non sur le secteur productif, mais fondamentalement sur celui des services, qui sont conçus comme devant être à statut privé.

Toute la logique du Capital vise à s'installer dans des endroits où il y a derrière le potentiel de formation, de recherche sanitaire et social (y compris dans sa dimension technologique). Le C.N.P.F. qualifie les services publics, comme devant être l'environnement indispensable des entreprises.

Ainsi, soit, il recherche son pilotage direct via différentes institutions comme les C.C.I., soit, il compte imposer sa loi par le biais des financements comme aux télécoms.

Tel est aussi le cas de la recherche, la formation, les services publics locaux.

4°) Le Gouvernement ROCARD, à l'avant-garde.

Loin de s'y opposer, le gouvernement appuie cette démarche sous couvert de modernisation de la gestion, "le taux de profit est le seul critère d'efficacité" déclare P. BEREGOVY, et ROCARD, hier: "Les règles cruelles du capitalisme, nous interdisent toute politique sociale audacieuse".

Une telle conception, conduit à un service public à deux vitesses, sélectif, élitiste et payant.

S'y ajoutent les conséquences des processus d'intégration européenne. Elles vont se faire sentir directement sur les droits et garanties statutaires, indirectement sur les financements.

La libre circulation des capitaux en 1990, vont coûter des dizaines de milliards de francs par an au budget de l'Etat. Ces milliards seront pris sur les dépenses et services utiles à la population et aux entreprises.

Et le Conseil d'Etat a rendu vendredi 20/10/89, un décret stipulant que "la loi européenne" prévalait sur "les lois françaises".

Ainsi le Budget 90, prévoit :

../

- 40 milliards d'économie sur les services publics, les crédits sociaux et d'équipement public,
- les 17 000 emplois créés sont partiellement gagés par la suppression de 10 000 emplois dans d'autres secteurs publics.
- le pouvoir d'achat des fonctionnaires sera une nouvelle fois sacrifié,
- les dotations au secteur public sont réduites de 5 milliards contraignant à une hausse des tarifs et à des suppressions d'emplois.
- dès 1990, 8 à 9 milliards pris sur le financement des retraites complémentaires ARCO et AGIRP.
- 4 à 5 milliards au minimum seraient en moins sur la dotation globale de fonctionnement versée aux collectivités locales.

Dans le même temps, les cadeaux fiscaux consentis aux entreprises sera de l'ordre de 17 à 18 milliards, après celui de 24 Mds en 89. Mais de plus, patronat et gouvernement, entendent utiliser habilement, les contradictions qu'il suscite pour les mettre au service de sa démarche. Ils ne font pas que casser.

Des morceaux de réalisations nouvelles sont mis en avant: le TGV à la SNCF, des équipements ultra modernes dans la santé, des procédés nouveaux de communication dans les régions, des formations de haut niveau dans quelques super facs, des technopoles etc...

Mais la contradiction réside dans le fait que ces réalisations sont payées par le recul d'autres services. Par des réductions d'emplois, la non prise en compte de l'exigence de développement de la formation, des qualifications, de la prévention... qu'attendent à la fois la population et les entreprises.

De plus, parce qu'elle est écrasée par les dominations étrangères, qu'elle ne combat pas, la France, asservie par la loi de l'argent en fait même globalement, moins que ces principaux concurrents.

Le secteur public et nationalisé, miné par le cancer de la rigidité des statuts, acquis sociaux, constitue autant de rigidité à faire sauter, de freins à la mise en oeuvre généralisée de la flexibilité, de la mobilité, de la précarité, bien avancée dans le secteur privé.

Il est donc enjeu pour le Capital, le gouvernement, dans la stratégie mise en oeuvre de redéploiement au niveau européen.

Pour autant même très mal en point, aux prises avec certaines difficultés graves le service public est un atout précieux dans une construction sociale pour sortir le pays de la crise.

Il représente une référence pour une très large majorité de la population, comme le démontrent les différentes études d'opinions et la solidarité rencontrée au travers des luttes qui se sont déroulées ou en cours.

ooo000ooo

II. LES MECANISME DESTRUCTURANTS MIS EN OEUVRE. LA DEREGLEMENTATION.

Après avoir abordé la question de l'enjeu du service public et nationalisé dans la crise capitaliste et le processus d'intégration européenne, il nous semble nécessaire d'analyser les mécanismes destructurants mis en oeuvre.

La période actuelle est bien autre chose qu'une poursuite aggravée de l'austérité antérieure. L'échéance de 93 imprègne la forme et la manière de s'y prendre du gouvernement dans la fonction publique. Le Budget 90 est le premier budget européen. Il n'est pas seulement à la baisse des dépenses socialement utiles. Il porte des choix structurels à effets durables dans les redéploiements, dans la politique fiscale.

Le 10ème Plan fait du remodelage et de la restructuration du secteur public et nationalisé, l'enjeu essentiel de l'adaptation de la France à l'Europe, le rapport de la Commission "Etat-Efficacité" doit exclure sous-estimation et illusion.

L'objectif c'est tout de suite (d'où les phases d'accélération comme le rapport PREVOT), mettre en oeuvre un panel de réforme concourant toutes à s'attaquant à tous les domaines, à faire des services publics, de la fonction publique d'Etat, comme de la fonction publique territoriale, un élément de la plus value patronale.

PERIGOT appréciant les 16 mesures ROCARD de la 2ème étape, "du renouveau des services publics", disait: "la productivité des services publics est indispensable aujourd'hui à la compétitivité des entreprises".

Les méthodes d'actualité tant de restructurations des services publics, que des restructurations des garanties collectives, obéissent à cette stratégie.

1°) La clé de voute : les mesures Rocard.

La clé de voute: Les mesures ROCARD:

Avec:

- * renforcement des pouvoirs et du rôle des Préfets de départements et régions. C'est une centralisation sans précédent sur le représentant du pouvoir exécutif.
- * un système "d'évaluation" de la fonction publique conçu pour être l'instrument privilégié du passage des notions "d'utilité sociale" à celle "de rentabilité" à
- * généralisation des "Projets d'entreprises", intéressement...

Cette fonction publique éclatée ou sous la houlette du Préfet, se jouxterait des formes publiques diverses (services extérieurs de l'Etat - Etablissement public administratif - Etablissement public à caractère industriel et commercial - Société d'Economie Mixte) à gestion privée du service public et de ses personnels, ne peut s'accomoder.

- d'un statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers,
- de garanties communes à tous et notamment salariale,
- d'un code des pensions civiles et militaires,
- d'un régime propre aux fonctionnaires de la gestion de la sécurité sociale ou de statuts particuliers.

D'où la nouvelle politique salariale, avec:

- désindexation totale des rémunérations et des retraites,
 - abandon de toute référence à l'inflation et arrimage de la politique salariale sur la croissance du P.I.B.
 - accroissement des parts variables dans les salaires, des rémunérations soumises au principe de la rentabilité, du résultat !
- (exemple : luttes actuelles sur salaires, pouvoir d'achat, avec réponse gouvernementale - primes/ éclatement salaires)

Enfin, en finir avec le principe de grille unique assurant le même classement sur la grille avec un système de déroulement de carrière---(G V T/Baisse globale masse salariale)

Cet ensemble indissociable sous-tend toute la démarche de la notion "d'une meilleure efficacité, d'une rentabilité du secteur public nationalisé", avec son corollaire sur les personnels, la population et l'ensemble de l'économie.

Ce processus est entamé. Il se met en place d'une manière systématisée, et en même temps différenciée. Ils sont obligés de tenir compte des rapports de forces, des luttes.

Pour autant, ils n'en poursuivent pas moins leur marche en avant sur l'objectif fixé. Ce qui par exemple est parfaitement illustré dans un article de P.QUILLES dans LE MONDE la semaine dernière. Jurant la main sur le coeur, son attachement et celui du gouvernement au service public, il justifiait la mise en oeuvre du rapport PREVOT par les nécessités de prise en compte de données économiques nouvelles notamment au plan de l'Europe.

N'hésitant pas à souligner qu'actuellement aux PTT, 10% des services avaient été privatisés et qu'il n'est pas incohérent de poursuivre pour être en pol position pour 93.

Cela ne prend pas toujours la forme de privatisations brutales en quelque sorte, mais s'inscrit bien dans une même logique.

Je pense par exemple à la mise en oeuvre des TER à la SNCF qui porte en germe les mêmes caractéristiques de démantèlement du service public. Mais dont la méthodologie appliquée à permis de faire amortissement tant au niveau des personnels que de la population.

2 °) Un exemple mais non isolé.

A E.D.F./G.D.F., P. DELAPORTE, P.D.G., s'exprimait ainsi en février 89:

"Nous appelons nos centres de distribution des centres de résultats et peut-être un jour des centres de profits: donc une décentralisation ou plutôt une déconcentration est en cours à l'intérieur de l'entreprise. Il faut l'accélérer. Il faut que nos responsables de centres, aient la liberté d'être des patrons de PMI, de PME..."

Une vaste restructuration du service public est en cours. A partir du 1er Janvier 90, les deux cents centres de distribution EDF/ et les soixante huit unités opérationnelles des autres directions seront transformés en 170 centres de profits.

Mais cette restructuration ne concerne que la distribution aux ménages et les PME.PMI, sont donc exclus les gros utilisateurs. Soit les grandes entreprises dont les comptes continueront à relever de l'échelon national, ainsi que les grandes agglomérations dotées de structures spécifiques.

Le projet s'articule autour de deux axes :

- introduction de critères financiers dans la gestion des centres et suppressions d'emplois.
- suppression des directions régionales (- 1 600 postes) et le réseau seront réorganisés en 9 grandes régions (8 en métropole), avec à leur tête un "directeur exécutif".

Dans cette logique, elle a déjà mis en place et accéléré le processus de mises en cause de structures territoriales les "moins performants":(ex: aujourd'hui PUYLAURENS, hier ST GIRONS).

De 74 à 81 - 43 districts supprimés. De 81 à 88 --87 et un nombre d'abonnés en croissance continue. Résultat: délais d'intervention plus long, dépannage la nuit et le week-end remis en cause pour les abonnés isolés. Plus de conseil aux usagers en matière de version tarifaire en laissant la place aux cabinets privés.....

Dans cette logique, la direction introduit explicitement trois niveaux de qualité: zones peu denses, denses et à haute qualité.

Les abonnés en zone peu dense, étant exposés à temps annuel moyen de coupures 6 fois plus élevée qu'en zone dense (selon EDF).

D'où en perspective, le creusement des inégalités de desserte qui joint aux mêmes efforts de redéploiement - rationnement d'autres services publics(SNCF, P et T, école, santé...), contribuera à la désertification et à l'aggravation des coûts de gestion pour les autres.

Mais la restructuration va toucher aussi la distribution aux entreprises.

En 1988, 4 accords inédits de partenariat réalisés par E.D.F. avec PECHINEY, CHROMEUROPE (filiale espagnole de FESA), BEAULIEU (groupe belge et AIR PRODUCT AND CHEMICAL.

Ambition: faire jouer par le service public un rôle d'entraînement par la recherche commune d'une efficacité supérieure.

Ainsi grâce à ce partenariat, FESA pourrait transférer progressivement ses capacités de production de FERRO CHROME vers la France, ou depuis 10 ans, on ne produit plus pour raison de casse.

Et bien évidemment en raison de tarif "Ultra" préférentiel, il apparaît en effet, que les formules de transfert du public, vers le privé monopolistes aient atteint leurs limites.

Ainsi dans ce cadre, les meilleurs contrats passés l'ont été sur la base de 14 centimes le KWh.

Aujourd'hui, avec l'accord PECHINEY le KWh serait facturé à continuer pour un prix de revient de 20 centimes. Mais dans l'accord passé E.D.F., devient partenaire de PECHINEY et cela se traduit par un intéressement aux résultats...!

Centres de profits, déperquation des tarifs, abandons de la vocation de service public, s'inscrivent en contre point de cette logique au détriment des capacités humaines et productives, tant à EDF/GDF, qu'à PECHINEY NOGUERE, ou FESA en ESPAGNE, ou encore BEAULIEU en BELGIQUE.

Et le gouvernement français téléguidé cette stratégie.

Après avoir contraint E.D.F. (et d'autres) à emprunter pour le marché financier à s'endetter, il facilite aujourd'hui l'accès au réseau de partenaires extérieurs super privilégié qui faisant entrer des capitaux, financent une partie de l'énorme déficit du commerce extérieur de la France.

3°) Une stratégie de financiarisation qui s'oppose aux services publics, aux coopérations, qu'il nous faut mieux appréhender.

Nous sommes donc bien en présence d'une démarche se situant aux antipodes de celle de véritables coopérations, tant en France entre public et privé, qu'au niveau européen.

Tout démontre que le fil conducteur est bien le profit, la rentabilité financière et ce faisant, la destruction d'emplois, l'étouffement des capacités individuelles des hommes et des femmes, la non prise en compte des qualifications, des besoins de formation.

Or, cette stratégie est bien celle qui dans ses fondements, je ne dis pas dans ces mécanismes d'application, s'applique à l'ensemble du secteur public et nationalisé.

Equipement, santé, services financiers, enseignement, P et T... la liste n'est pas forcément exhaustive, mais là n'est pas la question fondamentale.

Ce qui est important à partir de cette analyse, c'est de bien mesurer le plus concrètement possible, comment les choses se présentent au plan de chaque secteur et leurs conséquences sur l'ensemble de l'économie en général, régionale en particulier.

Nous avons bien quelques idées là-dessus... J'en ai donné quelques unes au travers du rapport.

Mais, nous semble-t-il, nous avons pour le moins une appréciation par trop générale et insuffisamment concrète, dans leurs liens.

Réseau Routier. Suppression d'une gare sur deux en MIDI-PYRENEES. Menaces sur les dessertes de distribution EDF - Investissement sur des services de pointes en médecine et privatisation ou disparition d'autres services. L'Enseignement Supérieur, la recherche, l'éducation... tout cela et tout ce qui s'y passe est bien soumis à une cohérence d'ensemble, nous le savons (Europe - Plan GUICHARD - 10ème Plan). Mais nous ne pouvons-nous aller plus loin dans notre approche collective et peut-être plus pratique?

Nous avons déjà amélioré notre façon d'appréhender les choses, mais nous croyons avoir encore bien des insuffisances, pour nous qui représentons en quelques sortes les militants les plus conscients, mais surtout pour mieux le faire partager et en cela contribuer à une appropriation plus large, plus collective afin de contribuer à une meilleure mobilisation, aux développements forts des luttes.

L'enjeu est de taille, j'ai essayé de le mettre en évidence dans le rapport. Il est au coeur du combat de classe que nous menons et qui implique que nous y apportions la réponse syndicale qui s'impose, avec le souci du développement de luttes unitaires sur la base de notre démarche C.G.T.

Et cela me conduit à aborder la 4ème et dernière partie:Quelle réponse syndicale ?

ooo000ooo

III . QUELLE REPOSE SYNDICALE ?

C'est pour cela que nous devons aujourd'hui avoir une politique très offensive sur la défense, le développement du service public et nationalisé, mais en articulation étroite, simultanée sur les questions revendicatives des personnels.

Il faut tenir les deux bouts de la contradiction pour éviter des maillons de faiblesses sur lequel portent les attaques actuelles.

C'est tout le débat sur les convergences entre personnels et usagers.

1°) Des potentialités réelles, des luttes qui imposent des reculs

Nous avons à mener ce combat dans un contexte qui est porteur à double titre :

- d'abord en raison d'un mouvement social fort, qui dans son expression est loin d'avoir en prime toutes ses potentialités,

- ensuite, parce qu'il y a incontestablement un mouvement de solidarité à celui-ci, la puissante campagne menée par le patronat et les gouvernements successifs sur le thème des nantis, avait marqué des points. Aujourd'hui, des choses s'inversent.

Les luttes pour leur compte ont imposé des reculs. Et ce n'est pas rien, même si aujourd'hui, ils contre attaquent prenant d'ailleurs en compte les échec pour les contourner.

C'est vrai pour le projet DEVAQUET, qu'hier MONORY et aujourd'hui JOSPIN, reprend à son compte.

C'est vrai, pour E.D.F. où l'échec essuyé sur le district de ST-GIRONS, n'a pas évité qu'aujourd'hui on s'attaque à PUY-SAUVEUR. C'est vrai, pour la portion d'autoroute CAPVERN-TARBES où le péage a été mis en échec. Pour autant les projets sur TOULOUSE ou la 420 persistent dans cette voie.

C'est vrai, pour la SNCF, c'est encore vrai pour les P et T, avec le projet LONGUET qui revient par le biais de PREVOT.

Ces quelques exemples, il y en a d'autres, que j'oublie certainement, montrent bien qu'il est possible de les mettre en échec.

A ceux-là, s'en ajoutent d'autres aujourd'hui, les GIAT, les douanes...

Ils ont tous les mêmes caractéristiques, seuls se modifie la rapidité avec laquelle ils se présentent.

Comme cela modifie aussi leur agressivité, devant les reculs imposés et la proximité de 93. Il leur faut aller vite. Ils s'énervent.

Les atteintes aux libertés syndicales, les interventions répétées et unanimes des forces de police, partout en France et ici, sont illustratives de cet état de fait (CHINAUX, BOZETTO...).

Pour autant nous ne pouvons considérer que cela suffit devant l'ampleur de l'attaque tout azimut.

Pas plus qu'il ne faut se laisser porter par l'idée que la solidarité des luttes des usages pourraient pour partie combler nos propres faiblesses. Cela ne veut pas dire qu'il faille abandonner ce terrain, bien au contraire, les questions de sécurité, de déréglementations, de blocages bureaucratiques, les files d'attentes, sont par eux de plus en plus vécues au quotidien et ils réagissent. C'est à la fois important et nécessaire, mais ce n'est pas suffisant.

Enfin, nous n'avons ni les uns, ni les autres, d'illusions sur les comportements, les attitudes des autres centrales syndicales, ni de la FFN, quel que puissent être les discours. Et, faut-il le souligner, le service public et nationalisé est le terrain privilégié de la recomposition syndicale...

La récente actualité a donné des exemples concrets. Mais ils ne peuvent faire comme si la pression en bas n'existait pas.

2 °) Par quel bout le prendre, pour les mettre en échec ?

Cet ensemble étant rapidement rappelé, il nous semble qu'il faille pour le problème de l'écueil à éviter à notre sens.

Nous l'avons vu, si l'objectif est précis, la démarche est complexe, parfois contradictoire en apparence et donc de ce fait pas toujours simple à traduire de manière explicite pour mobiliser.

Or, qu'elle que puisse être cette complexité, elle trouve sa traduction concrète dans le vécu de tous les jours.

En effet, cette stratégie d'éclatement, de financiarisation de service public et nationalisé, au service du Capital, passe par de manière incontournable par un éclatement du salaire, une baisse continue du pouvoir d'achat, des conditions de travail aggravées, la non prise en compte des qualifications, la formation, flexibilité, précarité, suppressions d'emplois! Je le rappelai tout à l'heure Budget 90/10ème Plan.

Et tout cela est bien au centre des revendications aujourd'hui, qui provoquent ces luttes tenaces, dans la durée et la volonté d'aboutir.

C'est donc essentiellement à ce niveau, de manière non exclusive, qu'il faut porter notre effort et donc amener nos directions syndicales à le faire.

Vous savez je pense, mais le mouvement des finances est très éclairant de cela. La grande majorité des gens de ce secteur en lutte aujourd'hui, ne doivent pas se poser des tas de questions, sur la stratégie du pouvoir politique, du patronat, au sujet de l'Europe, même si par exemples, les agents des douanes eux, l'ont présent à l'esprit.

Ils se battent sur des choses concrètes qui les concernent directement et sur lesquelles, ils veulent gagner.

Et le résultat acquis positivement, s'oppose bien sur le fond à leur politique, leur stratégie.

Partir de là, ne veut pas dire non plus ne pas faire grandir la conscience sur ces questions, au contraire.

Mais partir de manière première de là, pourrait avoir un effet tout à fait contraire à celui recherché.

En disant celà, nous voulons mettre l'accent sur le fait que le thème: défense du service public, défense du statut, ne suffit pas, forcément en soi pour créer mobilisation et action, en même temps il ne faut pas qu'il soit absent.

Nous avons à bien articuler les choses, donc les explications à apporter en partant des besoins de syndiqués, des salariés, de leurs revendications.

Je prends un exemple pour illustrer mon propos. Sur la base d'une expérience, sans vouloir en faire une généralité, mais en pensant que cela n'a rien d'unique. Participant à plusieurs réunions régionales pour le Secrétariat Régional avec les cheminots, j'ai pu faire le constat que le débat qui s'est chaque fois instauré avec les camarades présents, portait pour l'essentiel sur deux aspects:

- * la stratégie de la direction de la SNCF et ses conséquences sur le service rendu au public,
- * les difficultés de mobilisation.

Par contre, les questions revendicatives, salaires, pouvoir d'achat, conditions de travail, formation, occupaient pour le moins une place tout à fait marginale.

Et dans le même temps, l'importance de la régionalisation des transports, était à mon sens, sous-estimée par rapport à ce qu'elle représente comme partie avancée de la casse de la S.N.C.F..

C'est dire qu'il faut bien tenir les deux bouts de la chaîne dans notre activité syndicale.

Ce n'est pas forcément simple, mais c'est pourtant indispensable.

3°) Pour celà, une C.G.T. plus forte en quantité et qualité.

Donc mettre en oeuvre les orientations du 43EME CONGRES qui reposent sur le tryptique :

- revendicatif (
- (
- démarche démocratique, (et renforcement
- (
- décision d'action décidée avec et par les salariés. (

Avec chaque fois nos explications C.G.T., notre identité, nos propositions arrêtées avec les syndiqués.

Cette démarche repose pour une part déterminante sur nos militants et nos syndiqués. Nos forces organisées et là, n'avons-nous pas à regarder aussi sur les retards pris...FNI. cotisation

Faut-il que nous prenions toutes les dispositions, tout le temps nécessaire, au renforcement de notre potentiel à tous les niveaux.

- militants à jour, formes imprégnées des orientations du 43EME CONGRES,

- renforcement en syndiqués qui est une question fondamentale pour développer notre activité, faire face à l'importance du travail des tâches qui nous incombent.

Nous avons des possibilités, au travers des luttes en cours, mais aussi dans la pratique de notre démarche revendicative. Elles ne sont pas toutes pleinement utilisées, il s'en faut.

Pourtant, des résultats existent pour peu qu'on s'y mette. Vous donnerez certainement des exemples dans la discussion.

En conclusion, avant de vous donner la parole, je voudrais insister encore une fois sur le fait qu'il nous faudrait que nous centrons le débat le plus possible, au concrèt de vos secteurs dans la Région et bien évidemment sur l'ensemble des problèmes soulevés, des questions posées, des propositions faites.

Ceux-ci ne se veulent pas exhaustifs, la question est d'importance et il nous paraît nécessaire de prendre le temps nécessaire de compléter, d'enrichir cette première réflexion.